Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Accusation-de-corruption-l-Observatoire-du

7 février 2014

Accusation de corruption : l'Observatoire du nucléaire condamné pour avoir diffamé Areva

Note : en deux dépêches

_____(I)_____
Source : Techniques de l'Ingénieur

https://www.techniques-ingenieur.fr/actualite/accusation-de-corruption-l-observatoire-du-nucleaire-condamne-pour-avoir-diffame-areva-article_89153/

07 févr. 2014

Accusation de corruption : l'Observatoire du nucléaire condamné pour avoir diffamé Areva

Le président de l'Observatoire du nucléaire Stéphane Lhomme a été condamné vendredi pour avoir diffamé Areva qu'il a accusé français de "corruption" au Niger.

Le tribunal correctionnel de Paris l'a condamné à 1.000 euros d'amende avec sursis et lui a ordonné le retrait des propos litigieux ainsi que la publication d'un communiqué judiciaire sur le site internet de l'Observatoire du nucléaire.

Le 11 décembre 2012, dans un communiqué, l'association avait fait état d'une contribution d'Areva au budget national nigérien d'environ 26 millions d'euros, dont 15 millions auraient été "directement affectés à l'acquisition d'un avion pour le président du Niger, Mahamadou Issoufou".

"Il s'agit donc clairement d'une manoeuvre de corruption, probablement sur le plan légal et assurément sur le plan moral, par Areva", avait accusé l'Observatoire.

Le lendemain, Zakari Oumarou, président du groupe parlementaire du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNSD, au pouvoir), avait confirmé à l'AFP qu'Areva avait accordé au Niger "une aide budgétaire" de 26 millions d'euros, dont une partie a été affectée "pour l'achat d'un

avion présidentiel".

Areva, qui conteste cette accusation de "corruption", avait assigné en justice.

Les juges de la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris ont estimé que l'utilisation du terme "corruption" ne "fait manifestement preuve d'aucune prudence".

Les documents produits par M. Lhomme "ne lui permettaient nullement de conclure à la corruption alléguée, ni au fait qu'Areva aurait acheté un avion au président du Niger", estime le tribunal.

Dans un communiqué, l'Observatoire du nucléaire a annoncé qu'il ferait appel "de ce jugement affligeant mettant gravement en cause la liberté d'expression et le droit de contester les méfaits des entreprises du lobby nucléaire".

Il souligne qu'Areva "a modifié à plusieurs reprises sa version des faits".

"C'est la victoire de la raison sur l'injure," a réagi un porte-parole d'Areva, "le tribunal a confirmé que la recherche d'une plus grande liberté d'expression ne doit pas dégénérer en distorsion de la vérité".

L'avant veille de l'audience, qui s'était tenue le 20 décembre, l'Observatoire du nucléaire avait réitéré ses accusations de corruption à l'encontre d'Areva, évoquant cette fois le versement d'une aide de 35 millions d'euros au Niger. Mais selon l'avocate d'Areva, Me Claudia Chemarin, cette somme n'a pas été versée, car le protocole qui prévoyait effectivement ce versement n'a pas été formalisé.

_____(II)_____

Source : Médiapart - Blog -

https://blogs.mediapart.fr/edition/nucleaire-lenjeu-en-vaut-il-la-chandelle-pour-lhumanite/article/070214/condamne-la-demande-dareva-lobservatoire-du

Condamné à la demande d'Areva, l'Observatoire du nucléaire fait appel

07 février 2014 | Par Patrig K

Observatoire du nucléaire - https://www.observatoire-du-nucleaire.org Communiqué du 7 février 2014

Condamné à la demande d'Areva, l'Observatoire du nucléaire fait appel de ce jugement mettant gravement en cause le droit de dénoncer les méfaits du lobby nucléaire

Vendredi 7 février 2014, malgré les preuves accablantes rendues publiques par l'Observatoire du nucléaire (cf https://www.observatoire-du-nucleaire.org), la 17ème chambre correctionnelle du Tribunal de Paris a jugé utile de condamner (à plusieurs milliers d'euros de pénalités financières, détails sous peu) pour "diffamation" cette association à la demande pressante de la multinationale radioactive Areva.

Il est édifiant de constater que ce n'est pas seulement la Justice mais la quasi-totalité de la société française, les principaux partis politiques et la plupart des "grands" médias en tête, qui détourne consciencieusement les yeux **pour profiter du pillage de l'uranium du Niger**, Areva n'était

finalement que l'exécutant du sale boulot.

La France est trop heureuse de pouvoir alimenter ses réacteurs nucléaires **en s'accaparant à un prix dérisoire l'uranium du Niger** : ce sont probablement des centaines de milliards d'euros qui devraient être remboursés au Niger, surtout si l'on tient compte des graves atteintes à l'environnement (contaminations, assèchement de la nappe phréatique) et à la santé publique (cancers multiples, déplacement des populations autochtones, etc).

Le parti prétendument "écologiste" EELV, par l'intermédiaire des ses deux ministres et par le silence complice de ses groupes parlementaires, est directement le complice d'Areva et du lobby nucléaire. Interpellé sur France-Inter, le ministre du "développement" Pascal Canfin a carrément pris fait et cause pour Areva (matinale du 21 janvier 2013, https://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=545845)

La CGT-énergie, pour sa part, bafoue allègrement toutes les valeurs syndicales et altermondialistes en soutenant le pillage du Niger au profit de l'industrie nucléaire et de ses lucratifs comités d'entreprises mis en coupe réglée par ce syndicat au méthodes plus que curieuses.

Les médias dominants ont une responsabilité écrasante puisqu'ils entretiennent en particulier le mythe de la supposée "*indépendance énergétique apportée par le nucléaire*" alors que 100% du combustible est importé (pillage du Niger, compromission avec les dictateurs d'Asie centrale, etc).

Pour ce qui est de la fameuse affaire du "don d'Areva" jugée ce jour, il convient de rappeler que personne n'aurait entendu parler de ce véritable **scandale d'Etat** sans l'engagement courageux de l'Observatoire du nucléaire. Ce versement de 35 millions d'euros, fait fin 2012 par Areva au budget du Niger dans des conditions controversées, et **préaffecté à l'achat d'un avion pour le Président du Niger** (un ancien cadre d'Areva !), illustre parfaitement le mépris de la France nucléaire pour le peuple du Niger.

Il convient aussi de rappeler qu'Areva a modifié à plusieurs reprises sa version des faits, niant d'abord le versement (cf AFP 12/12/2012, https://bit.ly/1fNXSUg), avant de le reconnaître (AFP 14/01/2013, https://bit.ly/1eEzLHk) puis de le "justifier" par une nouvelle version tenant compte de l'actualité (guerre au Mali, AFP 9 mars 2013, https://bit.ly/1jk54uE).

Seules les personnes les plus naïves peuvent croire que ce nauséabond "don d'Areva" - finalement jamais versé suite aux révélations de l'Observatoire du nucléaire - visait à aider la population du Niger, l'une des plus pauvre du monde alors qu'Areva fait un juteux business avec l'uranium de ce pays.

Chacun comprend immédiatement que ce versement avait pour seul but d'amadouer les dirigeants du Niger qui tentent actuellement mollement - le président Issouffou ayant besoin d'Areva pour assurer sa réélection en 2017, comme démontré par un **document confidentiel** publié par l'Observatoire du nucléaire, https://bit.ly/1aD1lW3 - d'obtenir une augmentation du dérisoire prix payé par Areva pour l'uranium extrait. C'est en ce sens que l'Observatoire du nucléaire a parlé de "*méthode relevant de la corruption, au moins moralement si ce n'est pas juridiquement*".

L'Observatoire du nucléaire a décidé de faire appel de ce jugement affligeant **mettant gravement en cause la liberté d'expression et le droit de contester les méfaits des entreprises du lobby nucléaire**.

Vous pouvez aider l'Observatoire du nucléaire : https://observ.nucleaire.free.fr/proces-areva-souscription.htm